

Activités d'apprentissage

Vous trouverez ci-dessous des instructions détaillées pour chaque activité d'apprentissage. Voici un aperçu des activités d'apprentissage parmi lesquelles l'instructeur peut choisir :

Numéro	Titre	Méthodes	Durée
2.7.1	Film: <i>A Child's Fate – Child Protection and Peacekeeping</i>	Film, discussion de groupe	15 minutes
2.7.2	Âge et vulnérabilité	Échange d'idées, discussion	10 minutes
2.7.3	Risques encourus par les enfants pendant les conflits armés	Témoignages, échange d'idées, discussion	10-25 minutes
2.7.4	Obligations en cas d'interaction avec des enfants	Visuels, scénarios, questions	5-25 minutes
2.7.5	Coordonner la protection de l'enfance	Jeu de rôle, avec scénario	50 minutes
2.7.6	Film : <i>Children in Armed Conflict in a Changing World</i>	Film, discussion de groupe	15-25 minutes

Activité d'apprentissage

2.7.1

Film : *A Child's Fate – Child Protection and Peacekeeping*

MÉTHODE

Film, discussion de groupe

OBJECTIF

Examiner l'impact des conflits sur les enfants et l'importance d'une protection spéciale à leur égard

DURÉE

15 minutes

- Film : 12:22 minutes
- Récapitulation : 2 minutes

INSTRUCTIONS

- Quel est l'impact des conflits armés sur les enfants ?
- Pourquoi est-il important de protéger les enfants ?

<https://www.youtube.com/watch?v=gNFnRIGPzSM>

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage

Note sur l'utilisation : Les films sont d'excellents supports visuels. Ils aident à préparer les soldats de la paix, en leur montrant à quoi s'attendre. D'autres courts métrages connexes sont également disponibles sur YouTube.

Préparation

- Source : Site YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=gNFnRIGPzSM>
- Trouvez le film et regardez-le. Décidez des questions que vous voulez poser et du temps total disponible pour cette activité d'apprentissage.
- Vérifiez la connectivité et la technologie nécessaires pour montrer le film. Assurez-vous d'avoir ce dont vous avez besoin avant la séance. Vérifiez les sièges, les angles de vue et le son.

Instructions

1. Présentez le film.
2. Montrez le film.
3. Posez des questions générales sur le film.
 - a) Quel est l'impact des conflits armés sur les enfants ?
 - b) Pourquoi est-il important de protéger les enfants ?

Si le temps le permet, vous pouvez poser des questions spécifiques sur le film en fonction de la préparation.

Activité d'apprentissage

2.7.2

Âge et vulnérabilité

MÉTHODE

Échange d'idées, discussion

OBJECTIF

Prendre en compte la vulnérabilité spécifique des enfants en général et dans les situations de conflit

DURÉE

10 minutes

- Échange d'idées : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes

INSTRUCTIONS

- Pensez à votre enfance ou à celle de vos enfants
- Identifier les besoins et les étapes du développement à 0-3 ans, 4-6 ans, 7-12 ans, 13-18 ans
- Réfléchir à la vulnérabilité des enfants dans les conflits armés à ces différents âges

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage
- Support d'activité
- Photos

Activité pédagogique 2.7.2

Image 1



Préparation

- Faites des groupes. Le temps imparti pour l'activité est court, donc il est bon de former des groupes par table pour ne pas avoir à se déplacer.
- Préparez des feuillets ou un tableau pour noter les points de la discussion. Voir les Supports d'activité d'apprentissage ci-dessous.
- Vous pouvez également l'utiliser comme fiche. Si vous décidez cela, faites suffisamment de copies pour les participants.
- Préparer les points clés sur les besoins et les étapes du développement d'un enfant à différents âges : 0-3 ans, 4-6 ans, 7-12 ans, 13-18 ans.
- Revoyez le contenu de la leçon 2.3. Préparez les points clés sur la "vulnérabilité" des enfants et la nécessité d'une protection spéciale.
- Vous pouvez utiliser des images comme visualisation afin de susciter des réponses pendant l'échange d'idées. Il y a des exemples dans ces instructions.
- Décidez de l'ordre des photos. Décidez si les images seront projetées à l'aide d'un diaporama ou distribuées sur papier. Notez que les exemples inclus montrent les mêmes images qui sont a) "en gros plan", et b) "en plan large". Pensez à utiliser les images "en gros plan" pour que les participants puissent travailler avec, et les images "en plan large" pour les encourager à poursuivre la discussion.

Instructions

1. Faites des groupes.
2. Présentez l'exercice. L'objectif est d'identifier la vulnérabilité des enfants en s'appuyant sur les expériences de vie des participants. Les participants sont encouragés à se mettre à la place de ces enfants, en temps de paix comme en temps de guerre. Lorsque les participants examinent les véritables défis auxquels sont confrontés les enfants dans les situations de conflit armé, cette question devient difficile.
3. Demandez aux participants de réfléchir à leur propre enfance ou à celle de leurs enfants. Demandez aux participants de réfléchir à quelques exemples de besoins et d'étapes dans le développement d'un enfant à différents âges. Dans leurs groupes par table, les participants doivent utiliser le tableau fourni dans les Supports d'activité d'apprentissage pour inscrire leurs réponses. Les participants peuvent également utiliser des photos pour susciter des réponses. Utilisez les images "en gros plan".
4. Surveillez l'heure, et demandez aux groupes de se réunir pour une discussion en grand groupe. Résumez les points clés de l'exercice. Soulignez la différence entre un "enfant" et un "adulte" – en particulier en ce qui concerne la "vulnérabilité".
5. Expliquez que les participants ont puisé dans leurs propres expériences, qui peuvent être différentes des expériences en situation de conflit et d'après-conflit. Identifiez les participants dont les expériences comprennent des situations difficiles, y compris des conflits. Notez qu'il peut s'agir d'un sujet sensible.
6. Demandez aux participants de réfléchir à la manière dont un conflit peut affecter les besoins et le développement des enfants. Permettez aux participants d'examiner si cela rend les enfants encore plus vulnérables. Utilisez les images "en plan large". Laissez-les se demander s'il y a des différences selon le sexe de l'enfant (fille ou garçon). Demandez-leur de réfléchir également aux groupes d'âge.
7. Terminez l'activité. Développez le point sur la "vulnérabilité" et soulignez le "devoir de protection" du personnel de maintien de la paix. Établissez des liens avec les leçons précédentes du Module 2 – en particulier le contenu sur les droits de l'homme, le genre, la protection des civils (POC) et la violence sexuelle liée aux conflits (CRSV).
8. Terminez l'exercice.

2.7.2 Support d'activité d'apprentissage : Âge et vulnérabilité

Identifier les besoins et les étapes du développement d'un enfant...

de 0 à 3 ans	de 4 à 6 ans
de 7 à 12 ans	de 13 à 18 ans

2.7.2 Photos : Âge et vulnérabilité

Disponible sous forme de diapositives pour l'activité d'apprentissage.

Numéro de la photo	Description
<p>1.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 1</p> 	<p>0-3 ans : Un agent de santé mesure un enfant pour évaluer la malnutrition au Yémen.</p> <p>Source de la photo : http://www.unocha.org/aggregator/categories/2</p>
<p>2.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 2</p> 	
<p>3.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 3</p> 	<p>4 à 6 ans : Un enfant s'abrite sous une charrette dans le camp d'Al Salam pour personnes déplacées près de Nyala, au Darfour Sud, en mars 2014. Les femmes et les enfants représentent la plupart des milliers de personnes déracinées par la violence dans la région du Darfour au Soudan.</p>
<p>4.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 4</p> 	<p>Source de la photo : http://www.un.org/apps/news/infocus/UNdecoded/UNdecoded.asp?NewsID=1315&slD=48</p>
<p>5.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 5</p> 	<p>7-12 ans : Le travail des enfants au Myanmar.</p> <p>Source de la photo : http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=51120#.WMla86OZN-U</p>
<p>6.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 6</p> 	

<p>7.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 7</p> 	<p>13-18 ans : Des enfants soldats avec des combattants Houthi portent des armes pendant une manifestation, le 13 mars 2015 à Sanaa, au Yémen.</p>
<p>8.</p> <p>Activité pédagogique 2.7.2</p> <p>Image 8</p> 	<p>Source de la photo : https://www.hrw.org/news/2015/05/12/yemen-houthis-send-children-battle</p>

Activité d'apprentissage**2.7.3****Risques pour les enfants pendant les conflits armés****MÉTHODE**

Témoignages, échange d'idées, discussion

OBJECTIF

Accroître la compréhension et l'empathie à l'égard des enfants dans les conflits armés, et prendre en considération les différences entre les expériences des filles et des garçons

DURÉE

Option courte : 10 minutes

- Échange d'idées : 5-7 minutes
- Discussion : 3 minutes

Option plus longue : 25 minutes

- Échange d'idées : 5-7 minutes
- Discussion : 10 minutes
- Résumé et clôture : 5-7 minutes

INSTRUCTIONS

- Lisez les témoignages des enfants.
- Pourquoi sont-ils en danger ?
- En quoi le fait d'être des enfants augmente-t-il leur vulnérabilité ?
- Le genre joue-t-il un rôle ?

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage
- Témoignages
- Réponses aux questions de la discussion

Préparation

- Lire les "Témoignages d'enfants touchés par les conflits armés".
- Faites suffisamment de copies du Support d'activité d'apprentissage pour tous les participants. Pensez à imprimer les questions de la discussion et distribuez-les aux participants.
- Passez en revue les réponses suggérées aux questions (voir ci-dessous), et sélectionnez-les ou adaptez-les. Certaines réponses suggérées sont indiquées ci-dessous.
- Préparez des feuillets ou un tableau pour noter les points de la discussion. Inscrivez "Jacques" et "Amina" en haut de feuilles ou de colonnes séparées.
- Choisissez deux participants pour lire les témoignages, de préférence une femme et un homme. Confirmez avec eux.

Instructions

1. Présentez l'exercice en distribuant des copies des témoignages.
2. Demandez aux deux participants de lire les témoignages à voix haute.
3. Travaillez sur les questions suivantes :
 - a) Quels facteurs ont mis Jacques et Amina en danger pendant le conflit ?
 - b) En quoi le fait qu'ils soient des enfants a-t-il accru leur vulnérabilité ?
 - c) En quoi l'expérience d'Amina est-elle différente de celle de Jacques ?
 - d) Le genre joue-t-il un rôle ?
4. Utilisez le tableau ou les feuillets pour noter les réponses. Encouragez les participants à s'inspirer d'autres apprentissages et expériences.

Variations

Demandez à deux participants de lire les témoignages à voix haute, sans distribuer de copies des textes aux participants. Si les participants ne sont pas en mesure de répondre par des contributions spécifiques, relisez les témoignages à voix haute.

2.7.3 Témoignages : Risques pour les enfants pendant les conflits armés

Témoignage d'un garçon – Jacques

"Je me souviens du jour où j'ai décidé de rejoindre les Mai-Mai [groupe armé]. C'était après l'attaque de mon village. Mes parents et mon grand-père ont été tués et je me suis enfui.

J'avais tellement peur. J'ai ne retrouvais personne. Je n'avais nulle part où aller et rien à manger. Chez les Mayi-Mayi, je pensais que je serai protégé, mais c'était dur.

J'ai vu des gens mourir sous mes yeux. J'avais très souvent faim et j'avais peur. Parfois ils me fouettaient, parfois très fort. Ils disaient que cela ferait de moi un meilleur combattant. Un jour, ils ont fouetté mon ami [de 11 ans] à mort parce qu'il n'avait pas tué l'ennemi.

De plus, ce que je n'aimais pas, c'était d'entendre les filles, nos amies, pleurer, parce que les soldats les violaient".

- Jacques, de la République démocratique du Congo (RDC), a été recruté dans un groupe rebelle (Mai Mai) à l'âge de 10 ans.

(Source : Rapport d'Amnesty International : Democratic Republic of Congo: Children at War, Creating Hope for the Future, octobre 2006)

Témoignage d'une fille – Amina

"Ma jeune sœur et moi avons été envoyées un soir au magasin pour faire des commissions. C'est là que les al-Shabaab sont apparus devant nous. Ils étaient très nombreux. Ils nous ont attrapées. Ils nous ont battues, mais ma sœur a réussi à leur échapper.

Ils m'ont dit : "On va t'emmener au poste. Pourquoi tu te promènes à cette heure-ci ? On va t'arrêter." Mais ils ne m'ont pas emmené au poste. Ils m'ont violée. Je suis tombée enceinte et j'ai eu un petit bébé.

Il étaient six, mais j'ai perdu connaissance après le deuxième, donc je ne sais pas si les six m'ont violée. Ils ont utilisé la crosse du pistolet pour me percer un œil. Puis ils m'ont laissée là."

- Amina, une Somalienne de 17 ans, a été violée par des combattants d'al-Shabaab et est tombée enceinte suite à cette attaque.

(Source : Human Rights Watch : No Place for Children: Child Recruitment, Forced Marriage, and Attacks on Schools in Somalia, février 2012)

2.7.3 Réponses aux questions de discussion : Risques pour les enfants pendant les conflits armés

1. Quels facteurs ont mis Jacques et Amina en danger pendant le conflit ?

- Jacques a rejoint le groupe armé volontairement. Était-ce vraiment un choix ? La perte de ses parents et de son grand-père a entraîné un manque de protection, de nourriture et de logement. Il était dans une situation difficile, voire mortelle. Les enfants comme Jacques n'ont pas la maturité nécessaire pour prendre des décisions éclairées sur l'opportunité de rejoindre une force ou un groupe armé. Ils peuvent être plus facilement influencés que les adultes. Le droit international interdit tout recrutement d'enfants, qu'ils soient forcés ou que les circonstances les poussent à s'engager.
- Amina et sa soeur étaient en danger du fait qu'elles marchaient seules la nuit dans une zone où al-Shabaab était actif. Leurs parents les ont mises en danger en les envoyant au magasin. Al-Shabaab est un groupe armé connu pour le viol et le mariage forcé de jeunes filles et de femmes. Le fait d'être plus âgée n'a peut-être pas sauvé Amina d'un viol.

2. Comment le fait qu'ils soient enfants a-t-il accru leur vulnérabilité ?

- Ils ne pouvaient pas se protéger. Ils étaient en infériorité numérique. Jacques n'avait pas de parents pour le protéger, et les parents d'Amina ne la protégeaient pas. Le gouvernement ne les a pas non plus protégés. Amina n'était pas en mesure de dire non à ses parents quand ils l'ont envoyée au magasin, même si elle connaissait le risque. Enfants, ils avaient tous deux moins d'expérience que les adultes. Ils ne pouvaient pas anticiper et évaluer les menaces et les risques.
- Un tel traumatisme peut avoir des effets graves et permanents sur les enfants qui sont encore en développement.

3. En quoi l'expérience d'Amina est-elle différente de celle de Jacques ?

- Le groupe armé a utilisé Jacques pour des tâches de combat et de soutien. Les filles peuvent devenir des combattantes, mais elles sont plus exposées aux abus sexuels et à l'esclavage sexuel. Elles peuvent être forcées d'être les "femmes de brousse" des commandants et des soldats. Certaines tombent enceintes et portent les enfants des soldats. Il est donc plus difficile d'identifier les filles et de les inclure dans les programmes officiels de DDR. Celles qui ont un rôle actif au combat peuvent être négligées ou considérées à tort comme des personnes à la charge des soldats.
- Amina a été violée. Beaucoup de filles ont trop honte et ont peur de parler de la violence sexuelle. La peur de la stigmatisation et du rejet par la famille et la communauté sont de puissants silencieux. Ce qui n'est pas évoqué dans son témoignage, c'est que Amina et sa famille ont été rejetées et menacées par la communauté lorsqu'elles ont parlé du viol. Amina a dû abandonner l'école et s'enfuir au Kenya. À 17 ans, elle s'occupait seule de son bébé.

4. Les rôles des sexes ont-ils été un facteur ?

- Oui. Enfant, on attendait de Jacques qu'il se batte, qu'il soit fort et qu'il tue des gens. Quand elle était petite, Amina devait aller faire des courses à l'épicerie, même dans un contexte de risque connu. Cela reflète les attentes de la société et les normes de genre. Les menaces et les violations que les garçons et les filles subissent pendant et après un conflit sont souvent différentes en raison des rôles et des attentes propres à chaque sexe. Le personnel de maintien de la paix doit accorder une attention particulière aux besoins différents des filles, des garçons, des femmes et des hommes. Cela inclut les besoins des jeunes filles et des enfants nés de la violence sexuelle.

Activité d'apprentissage**2.7.4**

Obligations en cas d'interaction avec des enfants

MÉTHODE

Visuels, scénarios, questions

OBJECTIF

Préciser les obligations du personnel du maintien de la paix en cas de contact avec des enfants

DURÉE

Option courte : 5 minutes

- Échange d'idées : 3 minutes
- Discussion : 2 minutes

Option plus longue : 15-20 minutes

- Échange d'idées : 7-10 minutes
- Discussion : 7-15 minutes

INSTRUCTIONS

- Examinez les scénarios
- Que devriez-vous faire ?

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage
- Réponses aux questions de la discussion
- Scénarios avec photos

Activité pédagogique 2.7.4

Scénario 1

Vous êtes nouvellement déployé à une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Mission. Comme vous êtes attendre dans un embouteillage intersection, deux petits les garçons viennent et offrent à nettoyer votre voiture pour une petite somme d'argent.



Préparation

- Préparez-vous à projeter les trois diapositives ou documents contenant les scénarios avec des photos.
- Lisez les réponses à la question de discussion pour le scénario.
- Écrivez deux questions sur un feuillet ou au tableau :
 - Que feriez-vous ?
 - Quelles questions devez-vous prendre en compte ?
- Préparez un autre feuillet de tableau et écrivez en haut "à faire" et "à ne pas faire". Il doit y avoir deux colonnes, une pour les "choses à faire" et une pour les "choses à ne pas faire".
- Préparez les points clés en utilisant le contenu de la Leçon 2.7.
- Décidez si vous allez présenter la version courte ou longue de cette activité d'apprentissage.
- Faites des groupes. Pour la version courte, vous avez peu de temps pour cette activité. Vous pouvez répartir les scénarios entre les groupes, avec un scénario pour chaque groupe. Il y a trois scénarios. Répartissez les participants en trois groupes. Pour la version longue, vous pouvez demander aux groupes de travailler sur tous les scénarios.

Instructions

1. Présentez l'activité. Expliquez que les membres du personnel de maintien de la paix qui ont de bonnes intentions ne tiennent pas toujours compte des conséquences lorsqu'ils interagissent avec des enfants. Les conséquences peuvent être négatives. Le personnel de maintien de la paix doit être prudent lorsqu'il a affaire à des enfants dans les zones de Mission. Ils doivent toujours tenir compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, examiné dans cet exercice.
2. Distribuez les documents ou montrez les trois diapositives avec des photos et des scénarios. Chaque scénario représente des situations courantes auxquelles le personnel de maintien de la paix est confronté. Lisez les scénarios à voix haute. Renvoyez les participants aux questions affichées sur le premier feuillet. Demandez plusieurs réponses du groupe avant d'élargir la discussion avec les explications fournies dans les Réponses aux questions de discussion ci-dessous.
3. Lorsque le groupe a discuté des trois scénarios, passez au deuxième tableau avec les choses "à faire" et "à ne pas faire". En groupe, réfléchissez à la discussion et à l'expérience. Invitez les participants à identifier les "choses à faire" et les "choses à ne pas faire" lorsqu'ils interagissent avec les enfants. Développez en ajoutant d'autres points.
4. Terminez l'exercice. Tenez toujours compte des conséquences possibles des actions pour les enfants. Message clé : Pour éviter les conséquences potentiellement néfastes, souvenez-vous de "ne pas nuire".

Variations

Imprimez les photos et les scénarios, un(e) par page. Faites suffisamment de copies pour les groupes de travail. Divisez les participants en groupes et donnez à chaque groupe un scénario. Écrivez les deux questions sur un feuillet ou au tableau :

1. Que feriez-vous ?
2. Quelles sont les questions à prendre en compte ?

Donnez aux groupes 5 à 10 minutes pour répondre aux questions. Projeter les photos et les descriptions au fur et à mesure que chaque groupe partage ses réponses. Précisez si nécessaire.

2.7.4 Réponses aux questions de discussion : Obligations en cas d'interaction avec des enfants

Scénario 1 : Peut-on nettoyer votre voiture ?

Vous venez d'être déployé dans une Mission de maintien de la paix des Nations Unies. Alors que vous attendez à un carrefour, deux petits garçons viennent vous proposer de nettoyer votre voiture contre une petite somme d'argent.

Réponses

- Les Nations Unies n'autorisent pas les soldats de la paix à laisser des enfants travailler pour eux. Il est strictement interdit d'utiliser des enfants de moins de 18 ans pour le travail ou les services. (DOMP-DFS, *Politique sur l'interdiction du travail des enfants dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU*, 2009). Cette interdiction s'applique quel que soit l'âge légal du travail des enfants dans le pays hôte.
- Empêchez les garçons de laver le pare-brise. Si vous parlez la langue, expliquez-leur que l'ONU n'autorise pas l'utilisation des enfants pour le travail.
- Ne donnez pas d'argent ou de nourriture aux enfants mendiants dans les zones de Mission. Ils pourraient mendier auprès d'autres étrangers qui pourraient leur faire du mal.
- Si vous voulez aider, préparez des informations sur les organisations qui fournissent de la nourriture ou d'autres aides aux enfants et donnez-les leur. Orientez-les vers un refuge local ou un centre religieux. Faites un don à ces organisations. Elles s'assureront que votre argent aide les plus vulnérables et que les enfants ne sont pas en danger.

Scénario 2 : Nourriture contre rapports sexuels ?

En vous promenant dans l'enceinte de la Mission, vous remarquez qu'un agent de la police des Nations Unies parle à deux adolescentes après leur avoir donné des cartons de nourriture. Au bout d'un moment, vous les voyez partir ensemble.

Réponses

- Les Nations Unies ont une politique de tolérance zéro en matière d'exploitation et d'abus sexuels. Cette interdiction stricte inclut également l'embauche de prostituées, adultes ou enfants.
- L'exploitation et les abus sexuels peuvent avoir de graves conséquences pour un soldat de la paix, y compris des poursuites pénales.
- Signalez immédiatement tout comportement observé et inapproprié à l'unité Conduite et Discipline (CDU).
- Ce scénario est basé sur des incidents réels où des soldats de la paix ont exploité sexuellement des filles et des femmes pour de la nourriture ou de l'argent.
- Demandez aux participants – Aurait-il essayé d'arrêter le policier alors qu'il quittait l'enceinte avec les deux filles ? Pourquoi ?

Scénario 3 : Peut-on jouer ?

Vous jouez un match de football avec d'autres membres du personnel de maintien de la paix en dehors de vos heures de service. Des enfants regardent votre match et demandent à vous rejoindre.

Réponses

- Vous devez expliquer aux enfants qu'ils ne peuvent pas se joindre au jeu, mais qu'ils sont les bienvenus pour le regarder.
- Les interactions entre les soldats de la paix et les enfants peuvent exposer ces derniers à des représailles ou à des interrogatoires de la part des forces ou groupes armés. Cela s'applique à toutes les activités, y compris les jeux. Les personnes impliquées dans un conflit peuvent ne pas considérer les soldats de la paix comme impartiaux.
- L'expérience des enfants peut les amener à se sentir menacés par toute personne portant un uniforme ou une arme. Les forces de maintien de la paix en uniforme doivent être sensibles à cette possibilité.
- Les soldats de la paix doivent tenir compte des effets potentiellement négatifs de la fourniture de services humanitaires aux enfants. Trouver des alternatives. Cette action semble bénigne. Mais elle pourrait compromettre la fourniture future de l'aide humanitaire et mettre en danger les travailleurs humanitaires, en brouillant les lignes entre les mandats humanitaires et militaires.

Ce qu'il faut faire et ne pas faire pour interagir avec les enfants

Sur la base de l'exercice et de sa propre expérience, l'instructeur peut demander aux participants de dresser une liste de "choses à faire et à ne pas faire" pour interagir avec les enfants. Vous pouvez créer deux colonnes sur un tableau pour y inscrire les réponses. Veillez à comparer ces réponses avec les "choses à faire et à ne pas faire" énumérées sur la diapositive correspondante de la Leçon 2.7.

À FAIRE

- Renseignez-vous sur les organisations qui fournissent des services aux enfants. Faites un don et orientez les enfants nécessiteux vers ces organisations.
- Signalez à l'unité Conduite et Discipline tout comportement qui semble inapproprié ou qui est interdit dans le cadre du maintien de la paix.
- Interagir de manière professionnelle mais ouverte avec la communauté, y compris les enfants – par exemple, laisser les gens regarder des matchs de football informels.

À NE PAS FAIRE

- Ne pas laisser les enfants travailler pour vous, en échange d'argent, de nourriture ou de toute autre chose.
- Ne pas jouer avec les enfants ; cela peut les mettre en danger.
- Ne pas donner d'argent ou de nourriture aux enfants mendiants.
- Ne pas fournir d'aide humanitaire, sauf si vous êtes un travailleur humanitaire.

2.7.4 Scénarios avec photos : Obligations lors de l'interaction avec les enfants

Disponibles sous forme de diapositives pour l'activité d'apprentissage.

Activité pédagogique 2.7.4

Scénario 1

Vous êtes nouvellement déployé à une opération de maintien de la paix des Nations Unies Mission. Comme vous êtes attendre dans un embouteillage intersection, deux petits les garçons viennent et offrent à nettoyer votre voiture pour une petite somme d'argent.



Activité pédagogique 2.7.4

Scénario 2

En marchant autour de la Mission composé, vous remarquez qu'un officier de police des Nations Unies est parler à deux adolescents filles après leur avoir donné des boîtes de nourriture. Après une alors que, vous les voyez partir ensemble.



Activité pédagogique 2.7.4

Scénario 3

Vous jouez un match de football avec d'autres membres du personnel de maintien de la paix en dehors de vos heures de service. Des enfants regardent votre match et demandent à vous rejoindre.



Activité d'apprentissage**2.7.5**

Coordonner la Protection de l'enfance**MÉTHODE**

Jeu de rôle, avec scénario

OBJECTIF

Préciser les rôles des composantes de la Mission et des autres partenaires en matière de protection de l'enfance, et renforcer les réponses coordonnées, opportunes et appropriées aux situations complexes de protection de l'enfance

DURÉE

50 minutes

- Introduction et préparation (lecture) : 5-7 minutes
- Travail de groupe : 25 minutes
- Présentations et débriefing : 15 minutes

INSTRUCTIONS

- Lisez le scénario
- Prenez note de votre rôle
- Quelles mesures la Mission de maintien de la paix des Nations Unies doit-elle prendre en réponse au rapport ?

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage
- Réponses aux questions de discussion
- Scénario
- Description des rôles

Préparation

- Lisez le scénario et les descriptions des rôles.
Faites des groupes. Il y a sept rôles différents pour le jeu de rôle. Chaque groupe doit compter sept participants. Attribuez à chaque participant d'un groupe l'un des sept rôles, en tenant compte de leurs intérêts et de leur expérience. Si les chiffres ne correspondent pas :
 - Vous pouvez laisser de côté les rôles de Chargés des affaires civiles ou politiques, ou
 - Vous pouvez attribuer à un membre du groupe le rôle d'observateur/rapporteur. Chargez cette personne de présenter le rapport et d'informer le groupe sur les questions clés qui ont été soulevées lors de la réunion de coordination.
- Préparez des dossiers de documentation avec des copies du scénario pour tous les participants, et des copies individuelles de chaque description de rôle. Inscrivez les noms des participants en haut des descriptions de rôle. Placez-les au préalable dans un dossier sur des tables pour gagner du temps. Envisagez de placer les participants dès le début de la journée dans leurs groupes de travail, ce qui permettra également de gagner du temps.
- Créez une diapositive ou préparez un feuillet au tableau avec trois questions directrices :
 1. Quelles mesures la Mission de maintien de la paix des Nations Unies doit-elle prendre en réponse au rapport ?
 2. Qui est chef de file pour chaque action ?
 3. Comment faire en sorte que le plan d'intervention s'appuie sur les capacités de la Mission et des partenaires ?
- Consultez les réponses aux questions de la discussion.
- Préparer des notes sur la façon dont le plan d'intervention s'appuie sur les capacités de la Mission et des partenaires. Utilisez le contenu de la Leçon 2.7 et les contenus pertinents du Module 1 et du Module 2.

Instructions

1. Présentez l'exercice, les groupes et la durée impartie. Référez les participants aux documents qui se trouvent sur les tables et donnez-leur 5 à 7 minutes pour lire le scénario et la description de leur rôle individuel. Demandez à chaque groupe de choisir une personne pour prendre des notes et faire un rapport.
2. Dans le scénario, une réunion des principales composantes de la Mission est convoquée pour élaborer un plan d'intervention. Demandez aux participants de travailler sur les questions de discussion. Les trois questions directrices aideront chaque groupe à élaborer un plan de réponse au scénario. Les participants doivent apporter leur contribution du point de vue du rôle qui leur a été attribué. Donnez aux groupes 25 minutes pour faire l'activité. Prévenez-les à 5 minutes de la fin, afin qu'ils puissent finaliser le rapport ensemble.
3. Circulez entre les groupes pendant le jeu de rôle. N'intervenez que si la "réunion" dérape sérieusement.
4. Invitez les équipes à informer l'ensemble du groupe de leur plan d'intervention. Ajoutez toutes les actions non mentionnées mais couvertes dans les documents ci-dessous sur les réponses aux questions de discussion.
5. Résumez et clôturez l'activité. Soulignez les points suivants :

- a) Il n'existe pas de "solution idéale" unique.
- b) Une réunion de coordination peut prendre différentes formes.
- c) Les actions doivent correspondre à une situation et à un contexte.
- d) Les différentes composantes de la Mission (et les partenaires de la Mission) mènent des actions différentes.
- e) Les différentes actions rendent la coordination entre les composantes de la Mission (et les partenaires de la Mission) essentielle.

Variations

- Présentez cette activité d'apprentissage comme un exercice "en bocal". Choisissez sept participants pour les rôles. Placez les participants du jeu de rôle au centre de la salle, avec les autres participants en cercle autour d'eux/elles. À la fin du jeu de rôle, demandez à l'équipe du jeu de rôle de résumer les éléments du plan d'intervention. Utilisez les autres participants comme observateurs pour commenter le plan d'intervention et contribuer au débriefing.
- Distribuez le scénario et les descriptions de rôles comme devoir la veille de la leçon, et demandez aux participants de se préparer à élaborer un plan d'intervention coordonné. Cette option permet de concentrer le temps de classe sur la coordination. Elle aidera notamment les participants à développer leurs compétences en matière de coordination.

2.7.5 Scénario : Coordination de la protection de l'enfance

Scénario : Attaque d'une école à Kabama

Dans le petit village de Kabama, à 50 km au sud du quartier général de la Mission de l'ONU, l'équipe d'observateurs militaires rapporte qu'un groupe armé non identifié occupe une école primaire. Une vingtaine d'élèves âgés de 10 à 15 ans sont pris en otage.

Certains élèves ont pu s'échapper et ont cherché à se protéger en se rendant au poste de police local. Les enfants auraient dit à la police que le groupe armé prévoyait de recruter les garçons et de prendre les filles comme épouses. Un garçon a reçu une balle dans la jambe et a besoin de soins médicaux immédiats. Selon le rapport des observateurs militaires (Milob), les autorités locales n'ont pas encore réagi à l'incident.

Le chef de Mission convoque une réunion urgente avec les représentants des principaux éléments de la Mission, notamment le/la conseiller/ère à la protection de l'enfance, le/la chargé(e) des affaires civiles, le chef de l'UNPOL, le commandant de la force/du bataillon, l'administrateur/trice régional(e), le/la chargé(e) des affaires politiques.

Questions

1. Quelles mesures la Mission de maintien de la paix des Nations Unies doit-elle prendre en réponse au rapport ?
2. Qui est chef de file pour chaque action ?
3. Comment faire en sorte que le plan d'intervention s'appuie sur les capacités de la Mission et des partenaires ?

2.7.5 Description des rôles : Coordonner la protection de l'enfance

Rôle 1 : Chef de bureau

- Vous êtes chef de bureau de secteur.
- Vous présidez la réunion.
- Souhaitez la bienvenue à toutes les personnes présentes et expliquez-leur le but de la réunion.
- Soulignez qu'il s'agit d'une question grave qui touche à la crédibilité de la Mission. La protection de l'enfance est une tâche qui relève du mandat de la Mission. La RSSG a exprimé sa préoccupation. Elle souhaite que la Mission élabore une réponse robuste.
- Donnez d'abord la parole au Conseiller à la protection de l'enfance pour qu'il/elle établisse l'ordre du jour.
- Demandez à chacun son avis et ses suggestions.
- Contrôlez le déroulement de la réunion. Gardez un rythme rapide et surveillez l'heure.

2.7.5 Description des rôles : Coordonner la protection de l'enfance

Rôle 2 : Conseiller en protection de l'enfance

- Vous avez la responsabilité première de guider toutes les composantes de la Mission sur les questions de protection de l'enfance.
- Fixez l'ordre du jour de la réunion. L'objectif principal est d'élaborer ensemble un plan d'intervention, en tirant parti de toutes les capacités et ressources de la Mission. Demandez à chacun des participants à la réunion de faire des commentaires et des propositions sur ce qu'il faut faire.
- Souligner l'importance de l'enjeu et la nécessité urgente pour tous les soldats de la paix de partager la responsabilité de la protection de ces enfants.
- Faites part de votre profonde inquiétude concernant les graves violations et les risques pour les enfants qui ont été signalés. Les questions clés sont les suivantes :
 - l'attaque contre une école
 - l'occupation d'un bâtiment scolaire
 - la prise d'enfants en otage
 - la blessure grave d'au moins un enfant
 - les menaces de recrutement et de violence sexuelle, plus de blessures ou de décès.
- Il manque au rapport de l'équipe Milob certaines informations essentielles. Il vous faut plus d'informations, notamment l'heure, le lieu, des informations sur les auteurs présumés, les victimes et les circonstances. Connaître l'âge et le sexe des enfants est important pour les plans d'intervention définitifs. En outre, de plus amples informations sur les autorités locales permettront d'expliquer pourquoi elles n'ont pas agi.
- Vous êtes également préoccupé par la sécurité et le bien-être des enfants qui se seraient échappés. Ils sont en "détention de protection" par la police locale. Vous ne savez pas si les familles ont été informées, ou si les enfants sont détenus dans des conditions appropriées pour eux.
- L'UNICEF, co-président du MRM, doit être informé et impliqué dans la planification d'une intervention. Vous souhaitez également assurer la coordination avec les partenaires du groupe de travail sur la protection de l'enfance et informer les autorités locales concernées, notamment le ministère des Affaires sociales, qui s'occupe des questions de protection de l'enfance.

2.7.5 Description des rôles : Coordonner la protection de l'enfance

Rôle 3 : Responsable des affaires civiles

- En tant que chargé principal des affaires civiles du secteur, vous aidez les autorités civiles locales et les communautés dans leurs efforts de consolidation de la paix.
- Vous vous êtes récemment rendu à Kabama, et avez rencontré les autorités locales et les acteurs humanitaires pour discuter d'un projet à impact rapide (QIP) à l'hôpital local. Vous disposez ainsi d'informations clés.
- Expliquez aux membres de la réunion le manque d'équipement médical à l'hôpital local. Vous doutez que l'hôpital puisse aider le garçon blessé.
- Dites au groupe que le Cluster Protection prévoit une évaluation conjointe de la situation sécuritaire précaire à Kabama et dans ses environs. Vous pensez qu'il est essentiel et mutuellement utile de coordonner étroitement toutes les actions avec le cluster de Protection et les autres clusters, y compris les clusters sur la Santé et l'Éducation.
- Souligner la nécessité de travailler avec les autorités locales et la communauté concernée. Proposer de faciliter la prise de contact.
- Suggérez d'alerter la communauté sur l'incident et d'encourager les mesures préventives, par le biais de la radio des Nations Unies ou de la radio publique.

2.7.5 Description des rôles : Coordonner la protection de l'enfance

Rôle 4 : Responsable des affaires politiques

- Vous êtes Chargé(e) des affaires politiques du secteur. Votre principale préoccupation est que la Mission exécute son mandat, qui comprend la protection des civils contre les menaces imminentes.
- Souligner la nécessité d'obtenir davantage d'informations sur la nature, la motivation et les ressources du groupe armé, ainsi que sur le manque apparent de réaction des autorités locales.
- Confirmez que les informations provenant de Milob correspondent aux informations que vous avez reçues de diverses sources concernant le manque croissant de sécurité pour les civils dans la région et le manque de services.
- Rappelez aux autres que la responsabilité première de la protection des civils incombe aux autorités locales et proposez d'organiser une rencontre avec elles.
- Soulignez que l'utilisation de la force est inscrite dans le mandat "pour protéger les civils sous la menace imminente de violence physique". Une menace de violence contre un civil est "imminente" à partir du moment où elle est identifiée jusqu'à ce que la Mission détermine que la menace n'existe plus. Il est du devoir des soldats de la paix d'utiliser une force minimale et proportionnelle lorsque le recours à la force est nécessaire.
- Conseillez aux membres de la réunion d'explorer les options "pour protéger les civils sous la menace imminente de violence physique", sans recourir à la force militaire. Convenir que la Mission a besoin de plus d'informations pour déterminer la faisabilité du recours à la force et identifier les alternatives.

2.7.5 Description des rôles : Coordonner la protection de l'enfance

Rôle 5 : Commandant de bataillon (composante militaire)

- Vous êtes le commandant du bataillon, responsable de Kabama et de la région.
- Rappelez aux participants à la réunion que votre unité n'est pas opérationnelle autour de Kabama. Toute opération nécessiterait d'importants préparatifs logistiques. Cependant, les forces armées de l'État hôte ont leur quartier général régional à proximité et disposent de capacités techniques et de ressources pour intervenir.
- Proposer de mettre à disposition des soldats de la paix de la composante militaire pour accompagner le personnel civil de maintien de la paix et d'autres membres du personnel se trouvant en mission à Kabama pour les protéger si nécessaire.
- Proposez de contacter Milob pour plus d'informations. Rappelez à vos collègues d'être précis sur les informations dont ils ont besoin. Demandez au CPA quel type d'information il/elle attend de la composante militaire.
- Mentionnez que vous disposez d'informations fiables selon lesquelles le groupe armé pourrait être soutenu par les forces armées du pays voisin Lobogar.

2.7.5 Description des rôles : Coordonner la protection de l'enfance

Rôle 6 : Représentant de la Police des Nations Unies (UNPOL)

- Vous êtes le Représentant principal de la Police des Nations Unies dans ce secteur.
- Proposez de contacter la police locale, pour en savoir plus sur l'incident et sur la situation des enfants au poste de police local.
- Rappelez à vos collègues que ce secteur est bien connu des gangs criminels qui kidnappent des enfants contre rançon. Vous savez que la police locale de Kabama est corrompue. Vous ne seriez pas surpris si la police mentait à Milob sur l'affirmation des enfants que les ravisseurs voulaient les recruter et les enlever. La Mission doit vérifier le récit des enfants. L'incident peut être un cas de violence de gang criminel, sans lien avec le conflit armé.
- D'après votre expérience avec la police locale, vous êtes très inquiet pour les enfants au poste de police. Les conditions de détention y sont mauvaises et il existe un risque d'abus de la part des agents de police. Vous voulez explorer des alternatives avec le CPA.

2.7.5 Description des rôles : Coordonner la protection de l'enfance

Rôle 7 : Administrateur régional

- Vous êtes le responsable administratif régional (RAO) du secteur, chargé de la logistique, et notamment du budget. Vous représentez le Directeur de l'appui aux Missions.
- Rappelez aux participants à la réunion de vous tenir informé pour vous assurer que le soutien logistique est inclus dans les plans, en particulier pour toute opération militaire ou policière majeure.
- Notez que vous prendrez en considération tout besoin budgétaire supplémentaire requis par les actions convenues. Soyez tout aussi positif quant à la possibilité d'exigences logistiques pour l'intervention de la Mission – transport, infrastructure, équipement, matériel.
- Demandez aux autres participants à la réunion quelle aide ils attendent de votre bureau.

2.7.5 Réponses aux questions de discussion : Coordination de la protection de l'enfance

1. Quelles mesures la Mission de maintien de la paix des Nations Unies doit-elle prendre en réponse au rapport ?
2. Qui est chef de file pour chaque action ?
3. Comment faire en sorte que le plan d'intervention s'appuie sur les capacités de la Mission et des partenaires ?

Actions et pistes de réponses

- a) Rassembler plus d'informations sur les circonstances de l'incident et les réponses apportées.
 - **CPA** : partager les informations avec le groupe de travail national du MRM et identifier les partenaires travaillant dans la région touchée afin de recueillir plus d'informations sur le cas.
 - **Affaires civiles** : communiquer avec les humanitaires pour informer, obtenir plus d'informations et savoir si d'autres actions ont été entreprises.
 - **Observateurs militaires** : obtenez des informations sur l'affaire auprès de l'équipe Milob stationnée à Kabama.
 - **Police** : obtenir des informations de la police nationale concernant l'incident et les mesures prises.
 - **Tous** : partagez immédiatement les nouvelles informations avec les autres participants à la réunion.
- b) Informer les autorités locales de Kabama de la situation. Plaidez avec elles pour agir afin de protéger les enfants et d'aider les survivants.
 - **Chef de bureau/affaires politiques** : soutenir le plaidoyer du CPA auprès des autorités pour qu'elles prennent des mesures en réponse au rapport.
- c) Fournir un soutien logistique pour l'évacuation médicale de l'enfant blessé, si nécessaire.
 - **Protection de l'enfance** : travailler avec le groupe de travail sur la protection de l'enfance ou le groupe de protection pour assurer la prestation de services aux enfants touchés, notamment un soutien psychosocial et médical.
 - **Administration** : étudier la logistique nécessaire pour accéder au lieu, la possibilité d'un vol spécial. Vérifier si les acteurs humanitaires pourraient bénéficier d'un soutien logistique.
- d) Explorer d'autres réponses, y compris des enquêtes, secourir les enfants, la sensibilisation du public.
 - **Droits de l'homme** : en coordination avec la section de protection de l'enfance, envoyer une équipe d'enquête pour recueillir plus d'informations sur l'affaire.
 - **Information du public** : envisager de relayer les conclusions de la Mission par le biais de la radio de l'ONU pour alerter la communauté sur l'incident et l'encourager à prendre des mesures préventives.

- **Composante militaire** : explorer avec les militaires nationaux les actions et les mesures prévues que les militaires pourraient prendre, y compris le sauvetage des enfants.
- **Police de l'ONU** : Conseille la police nationale sur les normes minimales et la sécurité des enfants placés en détention préventive.
- **Conseiller en matière d'égalité des sexes/WPS** : Explorer avec le sous-groupe/groupe de travail sur la violence sexuelle toute activité de prévention susceptible de prévenir les incidents de violence sexuelle

Activité d'apprentissage**2.7.6**Film : *Children in Armed Conflict in a Changing World***MÉTHODE**

Film, discussion de groupe

OBJECTIF

Renforcer l'apprentissage de l'impact spécifique des conflits violents sur les enfants et l'importance du travail du personnel de maintien de la paix

DURÉE

Option courte : 15 minutes

- 1er film : 7 minutes
- Discussion : 5-7 minutes

Option plus longue : 25 minutes

- Introduction : 3 minutes
- 1er film: 7 minutes
- Discussion : 12 minutes
- 2e film: 7 minutes
- Clôture : 3 minutes

INSTRUCTIONS

- Quel est l'impact des conflits armés sur les enfants ?
- Pourquoi est-il important de protéger les enfants ?

1er film :

<https://www.youtube.com/watch?v=JI90uFIKyRw>

2e film :

<https://www.youtube.com/watch?v=pebKuRQyquc>

RESSOURCES

- Instructions pour l'activité d'apprentissage

Note sur l'utilisation : Les films sont d'excellents supports visuels. Ils aident à préparer les soldats de la paix, en leur montrant à quoi s'attendre. D'autres courts métrages connexes sont également disponibles sur YouTube. Pensez à montrer le(s) film(s) au début ou à la fin de la Leçon 2.7 sur la protection de l'enfance. Ils peuvent présenter le contenu, ou aider à réviser et à résumer.

Cette activité d'apprentissage s'appuie également sur des activités d'apprentissage qui analysent de différentes manières les expériences de la vie réelle des civils ordinaires – comme l'Activité d'apprentissage 1.1.2 sur les conséquences des conflits violents et l'Activité d'apprentissage 2.4.2 sur l'impact des conflits sur les femmes et les filles.

Préparation

- Source du film principal, *Children in Armed Conflict in a Changing World* (7 minutes) : <https://www.youtube.com/watch?v=JI90uFIKyRw>
- Si vous avez suffisamment de temps, envisagez de montrer l'interview mise à jour de 2014, sur la façon dont la guerre a changé et ses effets sur les enfants (7 minutes) : <https://www.youtube.com/watch?v=pebKuRQyqac>
- Accédez au(x) film(s) et regardez-les. Décidez des questions que vous voulez poser et du temps total disponible pour cette activité d'apprentissage.
- Vérifiez la connectivité et la technologie nécessaire pour montrer le film. Assurez-vous d'avoir ce dont vous avez besoin avant la séance. Vérifiez les sièges, les angles de vue et le son.
- Examiner les résultats des activités d'apprentissage connexes des Modules 1 et 2.

Instructions

1. Présentez le film.
2. Montrez le film.
3. Option courte : Poser des questions générales sur le film.
 - a) Quel est l'impact des conflits armés sur les enfants ?
 - b) Pourquoi est-il important de protéger les enfants ?
4. Option longue : Si vous avez suffisamment de temps, vous pouvez poser des questions spécifiques sur le film en fonction de la préparation. Vous pouvez également montrer le film sur l'interview mise à jour. Suggestions de questions spécifiques :
 - a) Quels sont les points principaux du film *Children in Armed Conflict in a Changing World* ?
 - b) Comment avez-vous réagi au film ? Qu'avez-vous ressenti ?
 - c) De quelles manières spécifiques l'interview mise à jour indique-t-elle que la guerre a changé ? En quoi les effets de la guerre sont-ils les mêmes ?
 - d) Quels sont les impacts spécifiques des conflits sur les enfants ?
 - e) Quels sont les impacts subis par les enfants qui sont différents de ceux subis par les adultes ? Quelles raisons expliquent ces différences ?
 - f) En quoi le film et l'interview mise à jour sont-ils pertinents pour les soldats de la paix ?
 - g) Quels conseils spécifiques l'interview mise à jour donne-t-elle ?